



COMMISSION ARBITRES

MARDI 3 JANVIER 2023 à 18h30

Procès-Verbal N°587

Président SABATINO Joseph

Présent : CARRETERO Christophe, THEVENIN Cyril, VAGNEUX Luc.

Excusés : KODJADJANIAN Jean-Marie, LALO Aboubakar, TREVISAN Ludovic,

VŒUX :

LA CDA SOUHAITE A TOUS LES ARBITRES ET LEURS FAMILLES AINSI QU'A TOUTES
LES COMPOSANTES DU FOOTBALL :

SES MEILLEURS VŒUX ET UNE EXCELLENTE ANNEE 2023

- **QUESTIONNAIRE DE NOEL : à faire obligatoirement .**

Il a été envoyé par mail par le District le vendredi 23/12/2022 à tous les arbitres et observateurs et il devra être fait en ligne et en retour pour le 22/01/2023 à minuit date butoire.

- **Stage de rattrapage des arbitres absents aux 2 stages prévus dans la saison**

Suite à une demande du corp arbitral , la CDA effectue exceptionnellement un 3ème stage pour les arbitres qui étaient absents et qui ont recus une convocation par mail pour le samedi 21 /01/2023 au district de l'isere de 8h00 à 12h00 merci de respecter les informations transmises sur le mail pour le test physique et le questionnaire sur table.

STAGE DE FORMATION ARBITRES ASSISTANTS JEUNES ET ADULTES.

Prévu le 08/01/2023 au District de l'Isère de 8h00 à 12h00 .Convocation envoyée par mail directement aux arbitres jeunes et adultes concernés

- CANDIDATURES ARBITRES ASSISTANTS JEUNES :
YAHIA Abedelkader - PEREZ Thomas – DIOP Ameth – AOUAD Mohamed –DEMIR Semih – SAIDIA Nizar – SECER Sinan – BOUKHALFA Abdallah – PUPINO Niels - GUERRIER Sebastien

CAP LIGUE

Date de L'examen le 14-janvier 2023 (à Tola-Vologe – LAURAFoot)

Candidatures à transmettre à la ligue pour l'examen le 07/01/2023.

- **SENIORS** : DOUSSON Thomas – YUKSEL Ferdinand - AKSOY Emre
- **JEUNES ARBITRES** : HANNA Romaric - MARKOVIC Dragana – PEREZ Thomas

La formation Cap Ligue sera assurée par Anthony GRUFFAZ

DATES FORMATION DERNIERE FIA .

- **FIA** 14, 21, 28/01/2023 au Stade Chantemerle à Bourgoin-Jallieu de 8h30 à 17h30
- **FMI et Formation Administrative** le 04/02/2023 au District à Sassenage de 8h-12h.

OBSERVATIONS (rappel)

Les noms des observateurs n'apparaîtront plus dans les désignations des arbitres. Les contrôles se feront donc en mode inopinée durant cette saison 2022-2023.
La CDA renouvelle une fois de plus sa confiance à son pôle observation.

TUTORATS

A l'issue de la dernière FIA, il y a eu 16 nouveaux arbitres (Jeunes) qui doivent avoir un tuteur pour leur démarrage dans l'arbitrage. Les arbitres D1,D2,vont être contactés par mail pour tutorer les nouveaux arrivants merci de répondre au responsable du tutorat. Vous aurez l'obligation de faire 4 tutorats pour le défraiement.

Responsable des tutorats : Luc VAGNEUX (merci de le mettre en ampliation)

RAPPEL AUX ARBITRES DE LIGUE :

Les arbitres de ligue sont tenus d'effectuer **2 observations** sur un arbitre de district pour la CDA. Merci de prendre contact avec le responsable Observateurs DETHOOR Sylvain pour vos disponibilités.

DESIGNATEURS :

Nom	Catégorie	Téléphone	Courriel
FARKAS Leo	Ligue adultes, D1- D2 – ASSISTANTS	07 85 98 74 44	designation.isere@gmail.com
YUKSEL Ferdinand	MASCULINS <ul style="list-style-type: none">• D3-D4- D5 –• U18 R1AA,• U18 R2–• U16 R2,• U15 R1,• U15 R2,• U14 R1,	06 17 14 62 03	yuksel.ferdinand@gmail.com

	<ul style="list-style-type: none"> • U14 R2 FEMININES Seniors <ul style="list-style-type: none"> • R1F, R2F, • U18 R1F, R2F, • U18 F à 11 interdistricts, • U19F National AA 		
CUSANNO Stéphane	U17 District	06 46 41 36 44	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com
THEVENIN Cyril	U15 District	06 07 23 89 63	designation38.u15@gmail.com
AKYUREK Mustafa	Foot entreprise, Futsal, U20 district .	06 58 92 79 30	Mustaky38@yahoo.fr

COURRIERS CLUBS

TOUR ST CLAIR : probleme de reçus arbitres mal libellés , suite à votre demande la CDA regarde le soucis sur un match du 26/05/2022 , merci de nous signaler le fait suite à la date du match concerné.

COURRIERS ARBITRES

- GUERRIER Sebastien : courrier pour non paiement frais arbitrage de la part du club de CESSIEU :

Match senior D4 - BOUVESSE /CESSIEU du 11/12/2022 .

Transmis au responsable pour suite à donner.

ATTENTION LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.